

**3^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 13 MARS 2025
à 20 HEURES 30**

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13 + 2 procurations

Date de convocation :
le 6 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq
et le jeudi treize mars à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, ARNAUD Jérôme, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : MATHIEU Pierre procuration à NADAL Laurent, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration à DOSE Nathalie

Antoine PLUTINO est élu à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

Objet : Compte Financier Unique 2024 – Budget Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-14 ;

Vu la nomenclature comptable M57 abrégée ;

Considérant s'être fait présenter le budget primitif pour l'exercice considéré ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordinateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget MSP ;

Le CFU du budget MSP fait ressortir les résultats suivants :

a. Section de Fonctionnement

Dépenses réalisées	170 426.21
Recettes réalisées	192 994.00
Résultat de l'exercice	22 567.79
Excédent antérieur reporté	244.12
Restes à réaliser	0.00
Résultat de clôture	22 811.91

b. Section Investissement

Dépenses réalisées	541 081.69
Recettes réalisées	1 048 446.12
Résultat de l'exercice	507 364.43
Excédent antérieur reporté	380 859.14
Résultat de clôture	888 223.57
Restes à réaliser	-198 975.00
Résultat de clôture corrigé des RAR	689 248.57

Après présentation du CFU 2024 du budget MSP, Monsieur le Maire Laurent NADAL, se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à Monsieur Antoine Plutino, 1^{er} Adjoint, pour permettre à l'Assemblée de voter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget MSP.
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait les jour, mois, ans susdits.

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 030-213000763-20250313-D2025_006-DE

Le Maire,
Laurent NADAL



**3^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 13 MARS 2025
à 20 HEURES 30**

Signatures de l'assemblée délibérante

**Délibération D2025-006 – Compte Financier Unique 2024 – Budget Maison de Santé
Pluridisciplinaire (MSP)**

NADAL Laurent

PLUTINO Antoine



GAS Joëlle

FANTON Pascale



LAVASTRE Norbert

REBOULET Franck



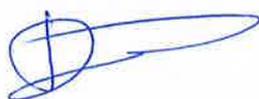
TOLETTI Patrick

DOSE Nathalie



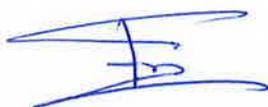
JSUTAMOND Mireille

FRENE Éric



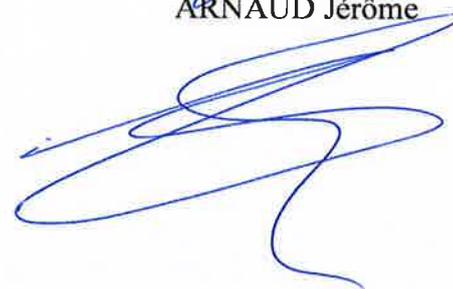
FRAC Valérie

MATHIEU Pierre

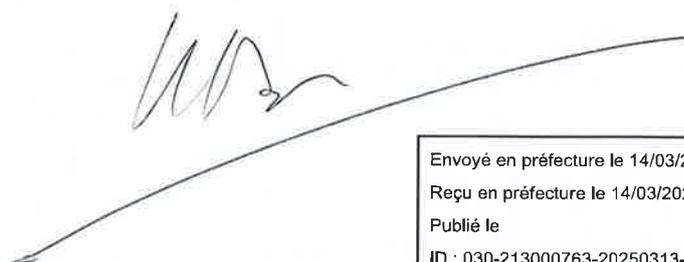


JALLIFFIER ARDENT Catherine

ARNAUD Jérôme



BERTRAND Michèle



Envoyé en préfecture le 14/03/2025

Reçu en préfecture le 14/03/2025

Publié le

ID : 030-213000763-20250313-D2025_006-DE

D2025-006